PROGRAMME DE FORMATION - TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE NOUVEAU RÔLE DES ACTEURS DU BTP

1. Organisme de formation

Dénomination	TRIOMPHE
Forme juridique	SAS
Adresse	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun
SIRET	98778152300012
Code NAF	8559B - Autres enseignements
Déclaration d'activité	11770918077 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Représentant légal	Yacine HADJ HAMOU, Co gérant
Contact	contact@triomphe.cloud - 06 23 48 37 84
Site internet	https://triompheacademie.com

2. Intitulé et public

Intitulé	Transition écologique : le nouveau rôle des acteurs du BTP
Public visé	Artisans, chefs d'entreprise et salariés du BTP (plomberie, chauffage, rénovation, second œuvre), conducteurs de travaux, toute personne amenée à conseiller des clients sur des travaux de rénovation
Prérequis	Aucun prérequis. Une expérience dans le bâtiment facilite les échanges.
Effectif	1 à 15 participants par session
Délai d'accès	3 semaines entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation. Pour un stagiaire finançant sa formation à titre individuel : 14 jours minimum, délai légal de rétractation de 10 jours inclus.

3. Objectifs opérationnels et critères d'évaluation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Ref.	Objectif opérationnel	Critère de réussite
O1	Expliquer le cadre réglementaire de la transition écologique dans le bâtiment (loi Climat et Résilience, DPE, RE 2020, décret tertiaire)	Au moins 7/10 au test intermédiaire 1
O2	Proposer un bouquet de travaux de rénovation énergétique adapté à un logement à partir d'un DPE ou d'un audit	Bouquet de travaux cohérent proposé lors de l'étude de cas finale ; au moins 7/10 au test intermédiaire 2
O3	Orienter un client vers les aides et financements mobilisables (MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ)	Au moins 7/10 au test intermédiaire 3 ; plan de financement réaliste à l'étude de cas
O4	Choisir des matériaux bas carbone et organiser un chantier responsable (tri et traçabilité des déchets)	Au moins 7/10 au test intermédiaire 4

Ref.	Objectif opérationnel	Critère de réussite
O5	Valoriser son offre auprès des clients : qualification RGE, argumentaire	Au moins 7/10 au test intermédiaire 5 ; argumentaire présenté à l'oral

Seuil de validation : 70 % au test final, conformément au barème de la grille d'acquisition des compétences.

4. Contenu de la formation

Jour 1 - Enjeux climatiques et rôle du BTP (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Accueil, présentation des objectifs, du déroulé et des modalités d'évaluation
- Test de positionnement d'entrée
- Enjeux climat et bâtiment : consommations, émissions, trajectoire nationale
- Le nouveau rôle des acteurs du BTP

Jour 2 - Cadre réglementaire (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Loi Climat et Résilience, DPE et calendrier d'interdiction de location
- RE 2020 et décret tertiaire
- Test intermédiaire 1

Jour 3 - DPE et audit énergétique (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Lire et exploiter un DPE et un audit énergétique
- Exercice 1 - analyse d'un DPE réel

Jour 4 - Rénovation performante (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Isolation, étanchéité à l'air, ventilation
- Bouquets de travaux et rénovation globale
- Test intermédiaire 2

Jour 5 - Systèmes énergétiques (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Pompes à chaleur, solaire thermique et photovoltaïque, biomasse
- Exercice 2 - choix d'un système pour un logement

Jour 6 - Aides et financements (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- MaPrimeRénov', certificats d'économies d'énergie, éco-PTZ, TVA réduite
- Accompagnement des ménages et montage d'un plan de financement
- Test intermédiaire 3

Jour 7 - Matériaux bas carbone (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Matériaux biosourcés et géosourcés, réemploi
- Analyse de cycle de vie, FDES et base INIES

Jour 8 - Chantier responsable (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Gestion des déchets : filière REP, tri, traçabilité
- Réduction des nuisances de chantier
- Test intermédiaire 4

Jour 9 - Valoriser son offre (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Qualification RGE et labels
- Construire son argumentaire de conseil client
- Test intermédiaire 5

Jour 10 - Étude de cas et évaluation des acquis (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Étude de cas : projet de rénovation de A à Z
- Test final - évaluation des acquis
- Bilan à chaud, questionnaire de satisfaction et clôture

5. Durée, rythme et horaires

Durée totale	70 heures (10 jours)
Répartition	Jours 1 à 10 : 7 h chacun
Horaires - tous les jours	09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Jours d'ouverture	Du lundi au vendredi, selon le calendrier de la session convenu avec le client

> **Durée de référence**
>
> La durée de 70 heures correspond à la somme des séquences du déroulé pédagogique détaillé : 10 jours de 7 h. Elle figure à l'identique sur la convention ou le contrat de formation, le relevé d'assiduité, l'attestation de fin de formation et le certificat de réalisation.

6. Modalités pédagogiques et techniques

Modalité	Formation en présentiel
Lieu	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun, ou dans les locaux de l'entreprise cliente (intra)
Intervenant	Yacine HADJ HAMOU, ingénieur ESTP et architecte, compétences techniques et pratiques en construction et développement durable
Moyens techniques	Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau, connexion wifi) ; ordinateur portable du stagiaire recommandé pour les exercices
Moyens pédagogiques	Apports réglementaires et techniques, études de documents réels (DPE, audits, devis), études de cas, support de cours remis en début de formation
Assistance technique	Assistance assurée par l'équipe TRIOMPHE à contact@triomphe.cloud ou au 06 23 48 37 84, réponse sous 24 heures ouvrées pendant toute la durée du parcours
Assistance pédagogique	Accompagnement individuel pendant les séquences par le formateur et possibilité de sollicitation par courriel entre les journées
Suivi de l'assiduité	Feuille d'émargement par demi-journée, signée par le stagiaire et le formateur

7. Modalités d'évaluation et de validation

- Test de positionnement d'entrée le premier jour (auto-évaluation et QCM), pour situer le niveau et ajuster le parcours
- Évaluations formatives : 5 tests intermédiaires et exercices d'application corrigés

- Test final le dernier jour, portant sur les cinq objectifs, et auto-évaluation de fin de formation
- Grille d'acquisition des compétences renseignée par le formateur
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis (article L.6353-1 du Code du travail)
- Certificat de réalisation remis à l'issue de l'action

La formation ne prépare à aucune certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles ni au Répertoire spécifique.

8. Tarif

Tarif par stagiaire	2 450 EUR TTC par stagiaire
TVA	TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts
Modalités de règlement	Selon les conditions générales de vente et la convention ou le contrat de formation ; paiement échelonné possible
Financements	Financement personnel, prise en charge par l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) selon ses critères

9. Accessibilité et situation de handicap

Référent handicap	Nom du référent handicap : Meriem HARCHAOUI - contact@triomphe.cloud
Démarche	Un échange est proposé dès l'inscription à toute personne signalant un besoin d'aménagement, afin d'évaluer la faisabilité et de définir les adaptations.
Adaptations possibles	Supports adaptés, temps majoré lors des évaluations, horaires aménagés, séquences fractionnées, accessibilité des locaux à vérifier avec le référent
Relais mobilisés	Agefiph, Ressource Handicap Formation d'Île-de-France

10. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à contact@triomphe.cloud ou par courrier au siège. Un accusé de réception est transmis sous 48 heures et une réponse écrite sous 8 jours ouvrés au maximum. La procédure de gestion des réclamations est remise avec le livret d'accueil.

11. Indicateurs de résultats - année 2025

Indicateur	Résultat 2025
Stagiaires formés	4
Heures de formation suivies	392 heures
Taux de satisfaction des bénéficiaires	100%
Satisfaction moyenne	9,5 / 10
Taux de réussite (objectifs atteints)	100%
Note moyenne à l'entrée (test de positionnement)	5,7/10 (auto-évaluation)

TRIOMPHE

Transition écologique BTP

NDA : 11770918077
SIRET : 98778152300012

Indicateur	Résultat 2025
Note moyenne à la sortie (test final)	8,1/10 (auto-évaluation, 1re session)
Progression moyenne	+3,1 points (1re session)
Taux d'abandon ou d'interruption	0%
Taux d'obtention de la certification	Non applicable

Volumes 2025 issus du récapitulatif des sessions : 2 sessions de 98 h (2 stagiaires chacune). Satisfaction issue du questionnaire à chaud (impact à froid : 9,7/10) ; notes d'entrée et de sortie issues de l'auto-évaluation des stagiaires (questionnaires Digiforma). La note de sortie n'a été recueillie que pour la 1re session : la note de sortie et la progression portent sur cette session (entrée 5,0/10, sortie 8,1/10). Indicateurs mis à jour annuellement.